

## Compte rendu de la réunion -SDE2A

22 février 2024

Début de séance 14h30.

### **Rapport 1 et 2**

Avenant n°2 à la convention relative à l'usage du réseau public de distribution d'électricité en base tension pour l'installation de répéteurs sur des supports de réseaux aériens afin de permettre la mise en place d'un système de télé relèvements. Il est précisé que la durée de validité de cet avenant, est de 10 ans à compter de sa signature par les parties.

### **Rapport 3**

Demande d'adhésion de la commune de Propriano au SDE2A  
Oui à l'unanimité.

### **Rapport 4**

Election des 5 vices présidents :

1er vice-président : Monsieur Lacombe Xavier.  
2<sup>ème</sup> vice-président : Monsieur de Rocca Serra Jacques  
3<sup>ème</sup> vice-président : Monsieur Luciani  
4<sup>ème</sup> vice-président : Monsieur Quilichini Paul  
5<sup>ème</sup> vice-président : Monsieur Paravisini .

### **Rapport 6**

Election des instances organiques  
Pour plus d'information voir sur le site du SDE2A.

### **Rapport 7**

Désignation de trois membres représentant le SDE2A au conseil énergétique de corse.  
Monsieur Joseph Pucci  
Monsieur Jacques de Rocca Serra  
Monsieur Étienne Ferrandi.

### **Rapport 8**

Demande d'adhésion du SDE2A à la fédération nationale des collectivités concédantes et régies  
La FNCCR a été créée en 1934 ,c' est une association regroupant près de 500 collectivités territoriales et établissements publics de coopération, spécialisés dans les services publics d'électricité, de gaz, d'eau et d'assainissement.

### **Rapport 9**

Indemnités de fonction des élus  
Pour plus d'information voir sur le site du SDE2A.

Fin de la réunion 19h30 .

Monsieur Pierre antoine Secondi 2ème adjoint- délégué au SDE2A